

N° 89-652-X2017001 au catalogue
ISBN 978-0-660-06841-1

Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale

Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015

par Patricia Houle, Martin Turcotte, Michael Wendt
Division de la statistique sociale et autochtone

Date de diffusion : le 1 juin 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015

Une des principales révolutions sociales des 40 dernières années est certainement l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail – et, par ricochet, l'augmentation de leur indépendance financière. Entre 1976 et 2015, le taux d'emploi des femmes âgées entre 25 et 54 ans a augmenté de 48,7% à 77,5%¹.

En même temps que les jeunes femmes devenaient plus nombreuses à terminer des études postsecondaires et qu'elles intégraient massivement le marché du travail, les valeurs par rapport aux rôles de genres sont devenues de plus en plus égalitaires et ce, à travers le monde (Inglehart et Norris, 2003; Gubernskaya, 2010; Bolzendahl, C. I., et Myers, D. J., 2004).

Ces changements sociaux et culturels ont eu de nombreuses incidences dans la sphère privée, notamment sur le partage des tâches domestiques et sur la répartition des responsabilités parentales au sein des familles. Premièrement, la hausse du nombre d'heures travaillées par les femmes a, de facto, réduit le temps qu'elles pouvaient consacrer aux tâches domestiques (Bittman et al., 2003). Ensuite, avec la hausse de leurs revenus personnels et la croissance de leur contribution aux revenus familiaux, les femmes ont accru leur pouvoir de négociation en ce qui a trait au partage des tâches domestiques (Brines, 1994).

De manière générale, les études réalisées dans divers contextes nationaux ont montré que le niveau d'implication des hommes, dans la sphère domestique, était effectivement plus élevé au sein des générations plus récentes (Marshall, 2012; Bianchi, 2011). Malgré tout, la plupart des sources de données, au Canada comme ailleurs dans le monde, soulignent que les femmes continuent d'en faire plus et parfois considérablement plus que les hommes – et ce même lorsqu'elles travaillent à temps plein (par exemple, Craig et Mullan, 2010; OECD, 2011).

Pour ces raisons, il est important de mesurer et de suivre l'évolution de la situation. À quel point l'écart entre les pères et les mères du Canada, du point de vue de leur participation aux tâches domestiques et aux soins des enfants, se réduit-il véritablement? Plus spécifiquement, dans quelle mesure les pères de 2015 sont-ils plus impliqués que leurs propres pères ne l'étaient, 30 ans plus tôt?

Pour répondre à ces questions, on fait appel aux plus récentes données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2015 sur l'emploi du temps. Les résultats les plus récents sont comparés à ceux de l'ESG sur l'emploi du temps de 1986. Parce que les répondants rapportent eux-mêmes toutes les activités auxquelles ils se sont adonnés au cours de la journée, les données d'enquêtes sur l'emploi du temps sont reconnues comme étant les plus fiables pour mesurer le niveau de participation et le temps consacré aux tâches domestiques et aux soins des enfants

Il est à noter que dans la présente étude, les pères et les mères sont les parents qui vivaient, au moment de l'enquête, avec au moins un de leur enfant âgé de 17 ans ou moins et qui étaient mariés ou conjoints de fait².

Hausse de la participation des mères au marché du travail et des pères aux tâches domestiques

De façon peu étonnante, les données sur l'emploi du temps confirment la progression marquée du taux de participation quotidien des femmes au marché du travail. En effet, le pourcentage de mères qui avaient effectué du travail rémunéré ou qui avaient cherché un emploi, lors d'une journée moyenne, est passé de 36 % en 1986 à 47 % en 2015. À l'opposé, ces proportions ont diminué pour les pères, passant de 69 % en 1986 à 64 % en 2015³.

Ces tendances se sont traduites par une hausse de la proportion de toutes les heures de travail rémunéré qui étaient attribuables aux mères. Précisément en 2015, les mères avaient contribué pour 38 % du total des heures de travail rémunéré effectuées par les parents, en hausse par rapport à 29 % en 1986, (graphique 1).

1. CANSIM, LFS, 282-0002.

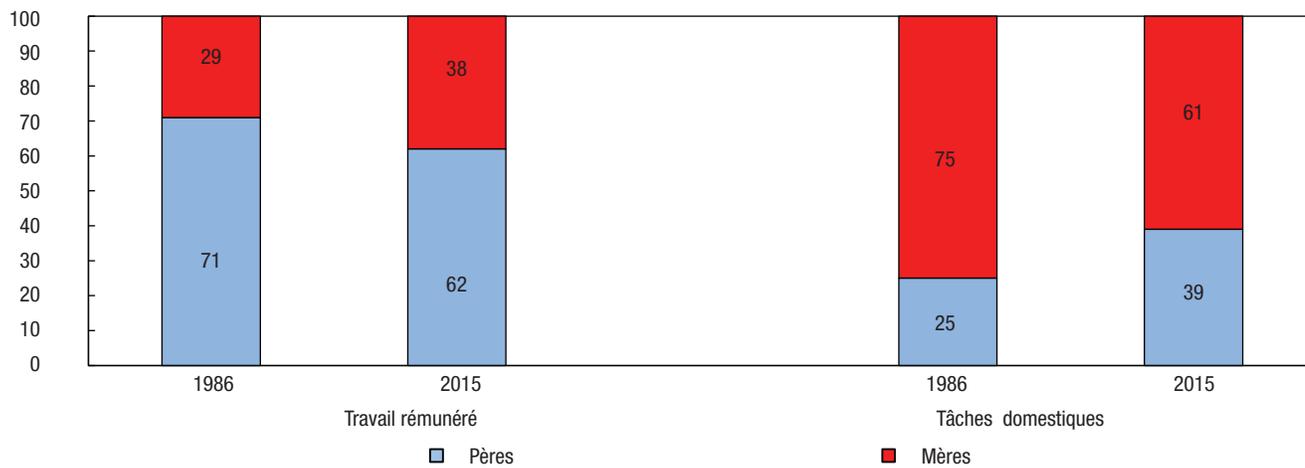
2. Les parents seuls sont exclus puisque l'enjeu du partage des tâches domestiques avec leur conjoint ne se présente pas pour eux. Notons que parce que les Canadiens effectuent plus tardivement qu'auparavant les diverses transitions menant à la vie adulte (voir Clark, 2007), les parents faisant partie de l'échantillon étaient plus âgés en 2015 qu'ils ne l'étaient en 1986 (âge médian de 36 ans en 1986 et de 40 ans en 2015).

3. Il est à noter que ces taux de participation quotidiens sont plus faibles que les taux d'emploi généralement utilisés, en outre parce que les jours fériés, les fins de semaine et les jours pour lesquels les travailleurs à temps partiel n'ont pas travaillé sont inclus dans les estimations des données de l'emploi du temps.

Graphique 1

Répartition en pourcentage du nombre total d'heures de travail rémunéré et de travail domestique non rémunéré effectué par les parents, selon le sexe, 1986 et 2015

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1986 et 2015.

Qu'en est-il, dans ce contexte, de l'évolution des taux de participation des pères et des mères aux tâches domestiques?

Au cours d'une journée moyenne en 2015, le taux de participation des mères aux tâches domestiques demeurait plus élevé que celui des pères (93 % et 76 % respectivement)⁴. Cet écart entre les pères et les mères était néanmoins plus faible qu'auparavant, principalement en raison d'une participation accrue des pères aux tâches domestiques – plutôt qu'à un déclin de participation des mères.

En effet, par rapport à 1986, la proportion des mères ayant effectué des tâches domestiques est demeurée inchangée (soit de 93 % en 2015 et en 1986, voir tableau 1). Chez les pères, par contre, le taux de participation aux tâches domestiques a crû de 25 points de pourcentage, passant de 51 % en 1986 à 76 % en 2015. Étant donné ces tendances, l'écart de taux de participation aux tâches domestiques entre les pères et les mères a diminué de plus de la moitié durant la période (passant de 42 points à 17 points de pourcentage)⁵.

En plus d'être proportionnellement plus nombreux à effectuer des tâches domestiques, les pères qui en avaient fait y consacraient plus de temps qu'auparavant. Précisément en 2015, lors des journées où ils avaient effectué des tâches domestiques, les pères y avaient consacré en moyenne 2,4 heures, par rapport à 2,0 heures en 1986. Le scénario était opposé chez les mères; parmi celles ayant effectué des tâches domestiques, la durée moyenne était de 3,0 heures par jour en 2015, par rapport à 3,4 heures par jour en 1986.

Malgré ces tendances à une répartition des tâches plus égalitaire, les pères étaient loin d'avoir rattrapé les mères. En 2015, seulement 39 % du nombre total d'heures de travail domestique effectuées par les parents pouvait être attribué aux pères. Présenté différemment, les mères avaient effectué près des deux tiers de toutes les heures de tâches domestiques effectuées par les parents canadiens en 2015 (61 %) (Graphique 1).

4. Ces taux incluent tous les types de tâches domestiques, que ce soit la participation à la préparation des repas, au nettoyage ou aux travaux extérieurs (pour plus de détails à propos des différents types de tâches domestiques, consulter Sources de données et définitions).

5. Ces tendances sont un peu différentes de celles constatées aux États-Unis. En effet, les études sur le partage des tâches aux États-Unis ont montré que l'égalité avait augmenté principalement en raison de la diminution du nombre d'heures fournies par les femmes (et une faible hausse de l'implication des hommes) (Bianchi et al, 2000). Au Canada, la réduction de l'écart de participation entre les hommes et les femmes a surtout été causée par une implication accrue des hommes.

La préparation des repas, de plus en plus une responsabilité des pères

Parmi les différents types de tâches domestiques, la préparation des repas est certainement celle pour laquelle la hausse du niveau d'implication des pères a été la plus marquée. En effet, la proportion d'entre eux ayant participé à la préparation des repas, au cours d'une journée, a pratiquement doublé en trois décennies – passant de 29 % en 1986 à 59 % en 2015.

Chez les femmes à l'inverse, le taux de participation à la préparation des repas a légèrement décliné, passant de 86 % à 81 % durant la même période. Étant donné ces tendances contrastées, l'écart selon le sexe des taux de participation à la préparation des repas a fondu, passant de 57 points de pourcentage en 1986 à 22 points de pourcentage en 2015.

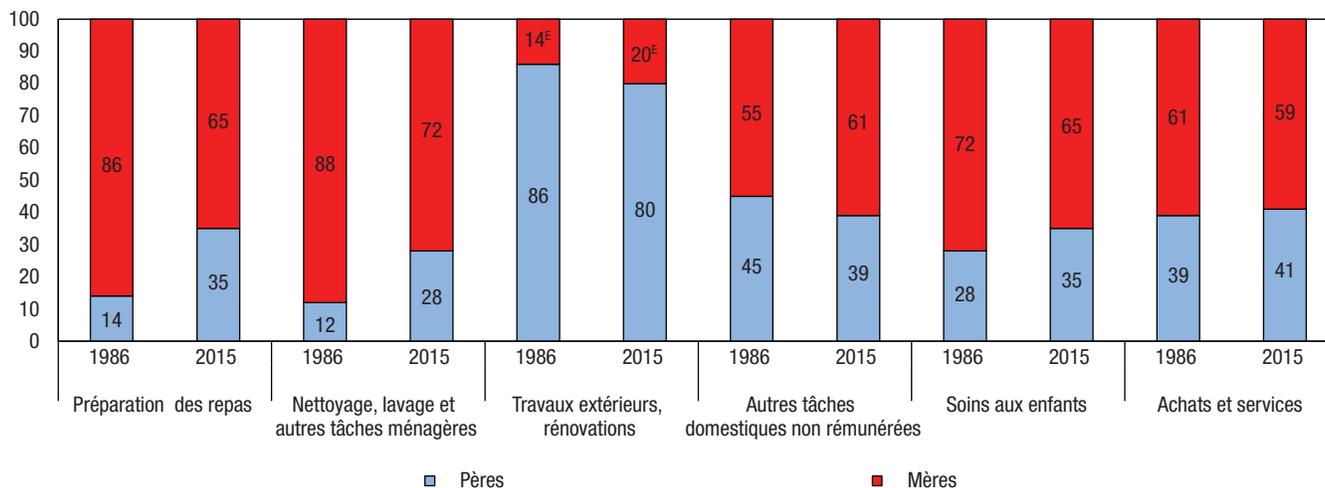
Les tendances à un partage plus égalitaire des responsabilités entre les pères et les mères, bien que moins marquées, étaient similaires en ce qui a trait au nettoyage, au lavage et aux autres tâches domestiques intérieures. En effet, près de 1 père sur 3 se sont adonnés à ces activités en 2015, par rapport à environ 1 père sur 5 en 1986 (33 % et 22 % respectivement). En contrepartie, le taux de participation quotidien des mères a diminué, passant de 83 % en 1986 à 65 % en 2015 (Tableau 1).

Présenté différemment, alors que seulement 12 % du total des heures de nettoyage et autres travaux intérieurs ont été réalisées par les hommes en 1986, cette proportion s'est établie à 28 % en 2015 (Graphique 2). Cette hausse de la participation des pères, bien que considérable, doit cependant une fois de plus être relativisée, les mères ayant quand même réalisé près des trois quarts (soit 72 %) de toutes les heures consacrées au lavage et au nettoyage en 2015.

Graphique 2

Répartition en pourcentage du nombre total d'heures consacrées aux différents types d'activités par les parents, selon le sexe, 1986 et 2015

pourcentage



^É à utiliser avec prudence

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1986 et 2015.

Les travaux extérieurs et les réparations demeurent une chasse gardée masculine

Selon de nombreuses études, les activités domestiques moins routinières, telles que les réparations et les travaux extérieurs, sont plus souvent réalisées par les hommes que par les femmes (Sullivan, 2013). Ces tendances sont parfois considérées inégalitaires dans le contexte du partage des tâches domestiques; en effet, les activités reliées aux travaux extérieurs et aux réparations de tous genres seraient moins stressantes et même généralement plus plaisantes – notamment parce qu'elles sont discrétionnaires et peuvent être réalisées selon un horaire plus flexible (Coltrane, 2000).

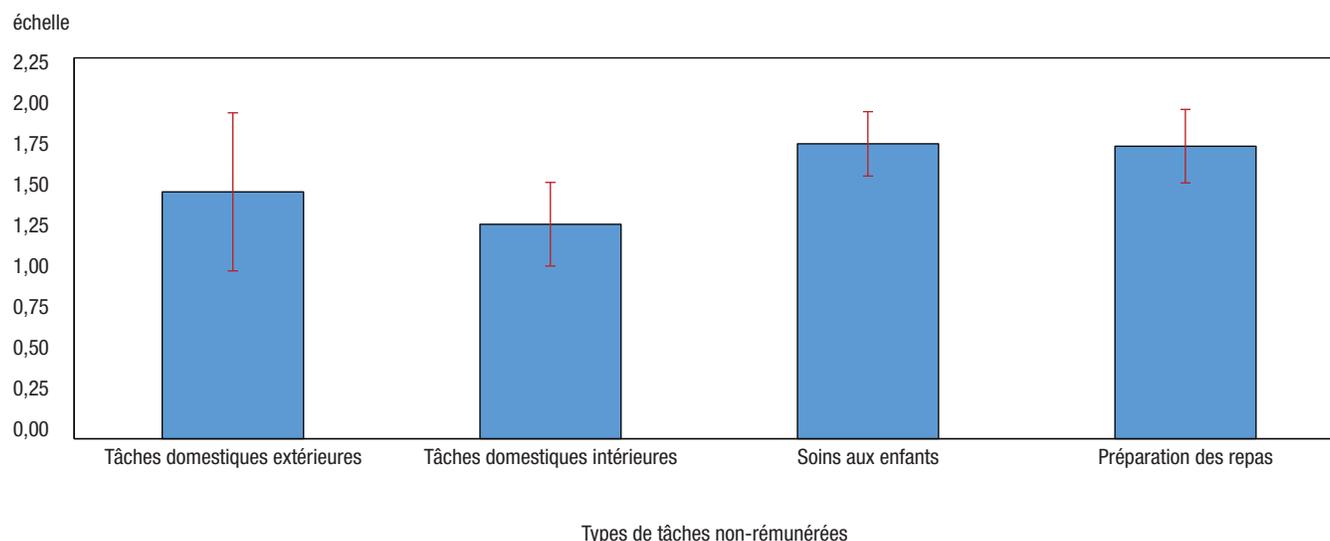
Très clairement, les travaux extérieurs et les réparations demeurent une chasse gardée masculine au Canada. En effet en 2015, la probabilité que les pères aient effectué des travaux extérieurs ou des travaux de rénovation lors d'une journée était près de trois fois supérieure à celle enregistrée pour les femmes (19 % et 7 % respectivement). Les données de l'ESG illustrent une hausse de la participation des mères à ce genre d'activités. Spécifiquement, la proportion des mères ayant effectué des travaux extérieurs ou des réparations lors d'une journée a augmenté, passant de 5 % en 1986 à 7 % en 2015. Chez les pères, la proportion est demeurée sensiblement inchangée durant la période (passant de 18 % à 19%).

Malgré tout, 80 % des heures totales consacrées aux travaux extérieurs et aux réparations par les parents canadiens avaient été réalisées par les pères.

Les pères plus impliqués qu'auparavant auprès de leurs enfants

Selon diverses études, le temps accordé aux soins des enfants est généralement perçu par les parents comme étant agréable –contrairement aux tâches domestiques intérieures tels le lavage et le nettoyage (voir : Sullivan, 2013). Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux répondants d'évaluer, sur une échelle allant de -3 à +3, à quel point diverses activités auxquelles ils avaient pris part au cours de la journée étaient agréables ou désagréables (-3 pour les moins agréables, +3 pour les plus agréables). Ainsi en 2015, en utilisant l'échelle d'agréabilité, il n'est pas surprenant de constater que le temps consacré aux soins des enfants était considéré comme plus agréable que le temps consacré aux tâches ménagères. (Graphique 3)

Graphique 3
Évaluation par les parents des activités non rémunérées sur l'échelle d'agréabilité de -3 à +3, 2015



I interval de confiance

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2015.

Cela étant dit, même si les activités liées au rôle de parent peuvent être agréables, notamment les périodes de jeu, les responsabilités demeurent nombreuses, récurrentes et parfois exténuantes. Et les études concluent généralement que les mères assument aussi plus de responsabilités que les pères à cet égard, même si les pères sont plus impliqués qu'auparavant. (Raley et al., 2012, Yeung et al., 2001).

Au Canada, le niveau d'implication des pères auprès de leurs enfants était en forte hausse par rapport à 1986. Précisément, le pourcentage des pères ayant consacré du temps pour fournir de l'aide ou des soins aux enfants a augmenté, passant d'environ 1 père sur 3 lors d'une journée moyenne en 1986 à 1 père sur 2 en 2015⁶. Malgré cette hausse de la participation des pères, les mères demeuraient proportionnellement plus nombreuses à avoir fourni de

6. Dans le cadre de cette étude, les soins aux enfants incluent à la fois la préparation pour l'école, l'aide aux devoirs, les réprimandes et l'éducation, l'accompagnement à l'école et ainsi de suite. L'aide et les soins aux enfants de tous âges sont inclus.

l'aide ou des soins à leurs enfants (66 % en 2015 et 1986). Aussi, lorsque les mères fournissaient de l'aide et des soins aux enfants, elles y consacraient plus de temps que les pères (respectivement 2,6 heures et 1,9 heure par jour en moyenne).

La supervision des enfants, en particulier de ceux en bas âge, se fait souvent en même temps que d'autres tâches ménagères ou domestiques. C'est encore plus vrai pour les mères. Ainsi en 2015, 46 % des mères ont déclaré qu'elles avaient effectué, à au moins un moment au cours de la journée, une activité quelconque tout en s'occupant simultanément de leurs enfants. En comparaison, cette proportion était de 30 % pour les pères (données non montrées). De tels renseignements ne sont pas disponibles pour 1986.

Les parents moins portés à consacrer du temps au magasinage qu'il y a 30 ans

Le dernier type d'activité domestique non rémunérée qui peut être comparé pour les deux années de référence est les achats et les services (par exemple faire l'épicerie, magasiner pour des vêtements, faire faire l'entretien de la voiture, faire des recherches pour l'achat de biens ou de services, etc.). Tout comme pour les soins et pour l'aide aux enfants, certaines personnes peuvent trouver un certain plaisir à effectuer ces activités. Malgré tout, elles ne peuvent pas être considérées comme des activités de loisir, car il serait théoriquement possible d'engager un employé rémunéré pour les effectuer (ce qui n'est pas le cas pour une activité de loisir comme telle, comme par exemple écouter la télévision, pratiquer une activité sportive et ainsi de suite).

Les tendances relatives à la participation des pères et des mères aux activités d'achats et services sont différentes de celles enregistrées pour les autres types de tâches domestiques et les soins aux enfants. En effet, entre 1986 et 2015, le taux de participation quotidien a diminué pour les mères s'établissant à 36 % en 2015 comparativement à 46% en 1986. Pour les pères le taux est demeuré sensiblement le même autour de 25% (Tableau 1).

Cependant, autant pour les mères que pour les pères qui avaient pris part à ce type d'activités, le temps consacré était moins élevé qu'il ne l'était 30 ans plus tôt⁷. Par exemple, parmi les personnes ayant effectué du magasinage, le temps qui y était consacré est passé sous la barre des 90 minutes, soit une diminution de 23 minutes.

Plus de temps en déplacement

Le temps que les Canadiens consacrent à se rendre et revenir du travail a augmenté sensiblement du début des années 1990 à 2010 (Turcotte, 2011). Plus précisément, le temps que les parents canadiens passaient en déplacement, pour se rendre au travail ou ailleurs, a, lui aussi, crû de façon considérable entre 1986 et 2015. C'était particulièrement le cas pour les mères.

En effet, les mères qui s'étaient déplacées lors de la journée avaient consacré en moyenne 17 minutes de plus à ces déplacements que ce n'était le cas une trentaine d'années auparavant. Sur une base annuelle, c'est 103 heures complètes, donc plus de 4 journées complètes supplémentaires qui avaient été consacrées à se déplacer (que ce soit en voiture, en marchant ou en utilisant un autre mode de transport). Cette croissance s'explique possiblement par la hausse de la proportion de femmes qui occupaient un emploi rémunéré hors du domicile.

Facteurs associés à l'implication des pères et des mères

Les premières sections de cet article se sont intéressées aux tendances de participation des pères et des mères aux tâches domestiques, aux soins des enfants et au travail non rémunéré en général. Les sections subséquentes s'intéressent aux facteurs et caractéristiques individuelles associés à la participation au travail non rémunéré (tâches domestiques et soins aux enfants), ainsi qu'aux différences entre les pères et les mères en 2015.

Les facteurs de participation ne sont pas nécessairement les mêmes pour les pères que pour les mères, et ils peuvent aussi différer selon que l'on s'intéresse aux tâches domestiques ou aux soins des enfants.

7. Il est possible que le temps consacré aux achats en ligne, qui sont de plus en plus populaires, ait été comptabilisé comme du temps passé en ligne, que ce soit du temps général d'utilisation d'un ordinateur ou d'un appareil mobile.

Les mères effectuent des tâches domestiques, peu importe le temps qu'elles consacrent au travail rémunéré

Le temps consacré au travail rémunéré est, par définition, du temps qui ne peut pas être alloué aux tâches domestiques non rémunérées et aux soins des enfants. Cependant plusieurs activités domestiques sont routinières et doivent être répétées tous les jours, que l'on ait travaillé ou non à l'extérieur du domicile – par exemple la préparation des repas ou des lunchs pour les enfants, le nettoyage après les repas et ainsi de suite.

La propension des mères à participer aux tâches domestiques variait selon qu'elles aient effectué ou non du travail rémunéré lors de la journée de référence. Ainsi, 86 % des mères ayant travaillé 8 heures ou plus durant la journée avaient effectué des tâches domestiques, comparativement à 95% pour celles qui n'avaient pas effectué de travail rémunéré.

Le scénario était similaire pour les pères, qui avaient aussi moins tendance à consacrer du temps aux tâches domestiques lorsqu'ils avaient consacré du temps au travail rémunéré lors de la journée. Spécifiquement, alors que 87 % des pères n'ayant pas travaillé lors de la journée de référence avaient effectué des tâches domestiques, c'était le cas de 65 % de ceux ayant travaillé 8 heures ou plus. (Tableau 2).

Chez les pères qui n'avaient pas effectué de travail rémunéré, mais qui avaient effectué des tâches domestiques lors de la journée de référence, la durée moyenne de temps qui avait été consacré à ces tâches domestiques était de 225 minutes. En comparaison, la durée moyenne de temps consacrée aux tâches domestiques était de 77 minutes pour ceux qui avaient travaillé 8 heures ou plus lors de la journée. Des tendances similaires apparaissaient pour les femmes. Ces résultats découlent possiblement du fait que certaines tâches domestiques qui prennent plus de temps peuvent être réalisées lors de journées de congé.

Autant pour les pères que les mères, le temps et les taux de participation quotidiens consacrés à l'aide et aux soins des enfants diminuaient lorsque le nombre d'heures de travail rémunéré réalisées au cours de la journée augmentait (Tableau 3). Ceci étant dit, dans presque toutes les catégories d'heures de travail rémunéré, les mères étaient plus susceptibles que les pères d'avoir fourni de l'aide ou des soins à leurs enfants.

Par exemple, chez les parents ayant effectué 8 heures ou plus de travail rémunéré lors de la journée, 60 % des mères avaient fourni de l'aide ou des soins à leur enfant, comparativement à 44 % des pères. En fait, les mères qui avaient travaillé 8 heures ou plus contre rémunération durant la journée étaient plus susceptibles d'avoir fourni de l'aide ou des soins à leurs enfants que les pères qui n'avaient pas du tout travaillé durant la journée (60 % versus 50 %).

Les pères de jeunes enfants moins enclins que les pères d'enfants plus vieux à effectuer des tâches domestiques, mais plus présents quant à l'aide ou aux soins fournis

En 2015, les pères de jeunes enfants, soit de 4 ans ou moins, se montraient un peu moins susceptibles (73 %) d'effectuer des tâches domestiques que les pères d'enfants âgés de 13 ans et plus (81 %). En comparaison, le taux de participation des mères aux tâches domestiques demeurait plus élevé que celui des pères, peu importe l'âge des enfants. En effet, une forte majorité d'entre elles, soit au-delà de 90 %, avaient effectué des tâches domestiques lors de la journée de référence, peu importe l'âge des enfants.

Les responsabilités parentales, soit l'aide et les soins à apporter aux enfants, diminuent lorsque les enfants vieillissent. En 2015, 72 % des pères d'au moins un enfant âgé de 0 à 4 ans avaient fourni, lors de la journée, de l'aide ou des soins à leur enfant. En comparaison, c'était le cas de 10 % des pères dont l'enfant le plus jeune était âgé de 13 ans ou plus. Une situation similaire existait pour les femmes : 90 % de celles qui étaient mères d'un enfant de 0 à 4 ans avaient fourni de l'aide ou des soins à leur enfant, comparativement à 24 % de celles dont l'enfant le plus jeune était âgé de 13 à 17 ans.

Pour tous les groupes d'âge de l'enfant, le taux de participation quotidien des pères avait augmenté comparativement aux taux de 1986. Par contre, le taux de participation des mères dépassait celui des pères pour chacun de ces groupes d'âge. Par exemple, parmi les parents dont l'enfant le plus jeune était âgé entre 5 et 12 ans, 68 % des mères, comparativement à 51 % des pères, leur avaient fourni de l'aide ou des soins.

Les pères nés au Canada proportionnellement plus nombreux à consacrer du temps aux tâches domestiques

De nombreuses recherches ont illustré que les niveaux d'implication des hommes aux tâches ménagères et domestiques variaient considérablement selon les contextes nationaux. Les valeurs culturelles par rapport aux rôles de genres, qui sont parfois fort différentes d'une société à l'autre, peuvent notamment avoir une incidence sur le partage plus ou moins équitable des tâches au sein des ménages (voir Cooke et Baxter, 2010; Hook, 2010).

D'autre part, différentes politiques publiques peuvent avoir des incidences à plus long terme sur la façon dont les parents se partagent leurs responsabilités parentales et domestiques (Hook, 2010). Au Canada, les politiques familiales varient d'une province à l'autre. Par exemple, c'est uniquement au Québec qu'il existe des congés parentaux non transférables pour les pères. Pour ces raisons on pourrait croire que le lieu de naissance ou de résidence pourrait avoir une incidence sur le niveau d'implication des pères.

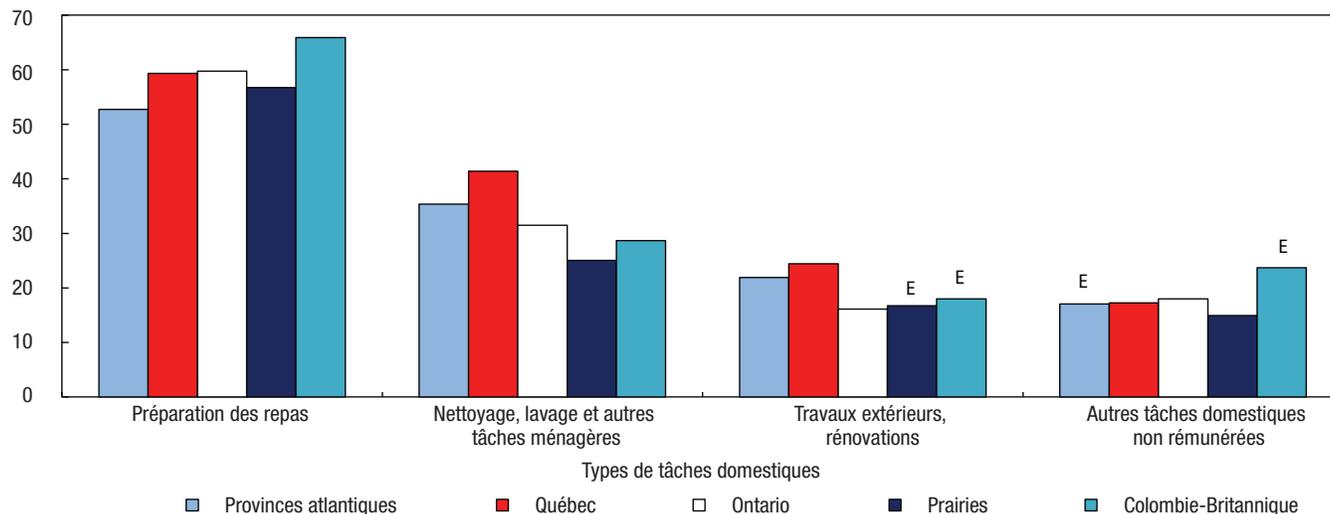
Malgré tout, en considérant tous les types de tâches domestiques, la province de résidence ne semblait pas être un facteur d'influence. En effet, les taux de participation ne révèlent pas de différence significative entre les provinces.

Cependant, lorsqu'on s'intéressait aux différents types d'activités domestiques, des écarts plus marqués apparaissaient. En particulier, les pères du Québec se montraient plus⁸ susceptibles (taux de participation de 41 %) que ceux des autres régions du pays de participer à l'entretien intérieur (faire le ménage, la vaisselle, lavage, repassage, etc.) (Graphique 4).

Graphique 4

Taux de participation quotidien des pères à différents types de tâches domestiques, selon la région de résidence, 2015

pourcentage



⁸ à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2015.

Scolarité

La proportion des pères de famille qui accomplissent des tâches domestiques varie selon le niveau de scolarité. En 2015, 81 % des pères titulaires d'un diplôme ou d'un certificat d'études postsecondaires consacraient un certain temps aux tâches domestiques, tandis que le taux pour les pères titulaires d'un diplôme d'études secondaires était inférieur, se situant à 71 %. Le taux pour les pères titulaires d'un grade universitaire n'était pas très différent, s'établissant à 73 %. D'autre part, les taux relevés pour les mères de famille ne varient pas beaucoup selon le niveau de scolarité, et se situent autour de 90 % (voir tableau 2).

8. La différence entre Québec et les prairies est statistiquement significative, par exemple.

Par contre, en ce qui concerne la prise en charge des enfants, des niveaux de scolarité élevés allaient de pair avec des taux de participation accrus autant chez les pères que chez les mères. En 2015, 43 % des pères et 60 % des mères titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins consacraient un certain montant de temps, au cours d'une journée moyenne, au soin des enfants. Quant aux titulaires d'un grade universitaire, ces taux étaient de 53 % pour les pères et de 71 % pour les mères. Indépendamment du niveau de scolarité, les mères consacraient beaucoup plus de temps que les pères à la prise en charge des enfants en 2015 (voir le tableau 3).

L'horaire de travail

Les enfants, en particulier ceux qui sont d'âge scolaire, ont généralement un horaire que l'on pourrait qualifier de régulier – du moins lorsqu'on se place du point de vue de la majorité des travailleurs : éveil et repas du matin, activités organisées ou encadrées du matin jusqu'à la fin de l'après-midi (que ce soit à l'école, au service de garde ou à la maison), puis repas du soir et sommeil.

Parce qu'il correspond en gros au leur, ce type d'horaire peut convenir à la majorité des travailleurs. Cependant, s'occuper des enfants et des tâches domestiques peut constituer un défi plus grand pour les parents qui ont des horaires de travail non traditionnels, soit qu'ils travaillent par quart rotatif ou heures brisées, de soir ou de nuit ou encore à des heures irrégulières, etc.

En 2015, il existait un écart entre la participation aux soins aux enfants des mères qui avaient un horaire de travail normal et celles qui avaient un horaire non traditionnel. En effet, 68 % des mères employées qui avaient un horaire de travail normal avaient fourni, durant la journée, de l'aide ou des soins aux enfants, comparativement à 55 % de celles qui avaient un horaire non traditionnel.

Les travailleurs autonomes peuvent, quant à eux, avoir des horaires très variables. Par exemple, certains travailleurs autonomes doivent ajuster leurs heures de travail en fonction des besoins de leur clientèle, alors que d'autres doivent principalement travailler le soir. Du point de vue de la participation des parents travailleurs autonomes aux tâches domestiques, il existait des différences fort importantes entre les pères et les mères. En 2015 chez les travailleurs autonomes, la presque totalité des mères (95 %) avait effectué des tâches domestiques lors d'une journée moyenne, comparativement à seulement 70 % des pères travailleurs autonomes. Cette différence pourrait s'expliquer en partie par la tendance plus importante des femmes travailleuses autonome à effectuer du travail à domicile, notamment afin de leur permettre de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales (Turcotte, 2010).

Notons finalement que la distance entre le lieu de travail et le domicile, qui peut être associée à une augmentation des durées de navettage, n'était pas associée à la probabilité d'avoir effectué ou non des tâches domestiques lors de la journée. La durée de temps consacré aux tâches domestiques ainsi qu'à l'aide et aux soins des enfants n'était pas non plus corrélée avec la distance de déplacement entre le domicile et le lieu de travail.

Conclusion

Les inégalités entre hommes et femmes, du point de vue du travail domestique non rémunéré et des responsabilités parentales, sont reliées aux inégalités qui persistent dans le marché du travail (et vice versa) (Hook, 2010). Pour cette raison, il est important de suivre l'évolution des tendances en ce qui a trait au partage des tâches entre les hommes et les femmes du point de vue des tâches domestiques et des responsabilités parentales.

Entre 1986 et 2015, la participation des pères aux tâches domestiques et à l'aide et aux soins apportés aux enfants s'est accrue de façon considérable. En même temps, la participation des mères est demeurée relativement stable. Par conséquent, les mères demeuraient plus susceptibles que les pères d'avoir participé à la fois aux tâches domestiques et à l'aide et aux soins des enfants.

La croissance de la participation des pères ne s'est pas faite à la même vitesse pour tous les types de tâches domestiques. Par exemple, le taux de participation des pères à la préparation des repas est passé de 29 % à 59 % entre 1986 et 2015; durant la même période, le taux de participation au nettoyage, lavage et autres tâches domestiques intérieures est passé de 22 % à 33 %. Les études sur les perceptions par rapport au travail domestique démontrent que plusieurs hommes sont peu enclins à participer à certains types de tâches domestiques.

Sources de données et définitions

Le présent rapport est fondé sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986 et 2015. La population cible était composée de personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces canadiennes, sauf les personnes résidant à temps plein dans les institutions.

Pour obtenir plus de renseignements sur les sources de données, veuillez consulter les documents suivants :

ESG 2015 sur l'Emploi du temps : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4503

ESG 1986 sur l'Emploi du temps :

http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&id=3607

Encadré 1: Enquête sociale générale – emploi du temps

L'Enquête sociale générale (ESG) – Emploi du temps est une enquête transversale qui vise la population ne vivant pas en institution, âgée de 15 ans et plus, qui réside dans l'une des dix provinces canadiennes. Alors que l'ESG est menée chaque année, sur différents thèmes, le volet relatif à l'emploi du temps fait l'objet d'une mesure tous les cinq ans, en général. Cette étude compare les données du cycle 2 de 1986 avec celles du cycle 29 de 2015.

Bien que les données des deux cycles aient été recueillies à 30 ans d'intervalle, les résultats présentés ici portent sur les réponses aux questions qui ont été posées de manière similaire d'un cycle à l'autre. Un journal de 24 heures a été utilisé pour recueillir les renseignements sur l'ensemble des activités réalisées par un répondant au cours d'une journée désignée, commençant à 4 h et se terminant le lendemain à la même heure. Toutes les activités d'une durée minimale de 10 minutes ont été enregistrées. Pour chaque activité, des renseignements additionnels ont été recueillis pour obtenir une meilleure idée de la durée de l'activité, de l'endroit où elle a eu lieu et des personnes présentes à ce moment là.

Définitions

Journée de référence et moyenne

Dans le cadre de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps, lors de l'année de collecte, on a réparti uniformément l'échantillon de façon à obtenir des journaux de l'emploi du temps pour tous les jours de la semaine et tous les mois de l'année. Le concept de journée moyenne correspond, pour une population donnée, à la moyenne des taux de participation et des durées allouées aux différentes activités pour toutes les journées de la semaine au cours de l'année.

Taux de participation

Les taux de participation peuvent être interprétés comme la proportion des personnes ayant pris part à une activité donnée lors d'une journée moyenne.

Codes d'activités 2015 :

Travail rémunéré:

- Travail rémunéré
- Recherche d'un emploi
- Autres activités générant des revenus
- Formation rémunérée
- Vente de biens ou de services

Préparation des repas

- Préparation des repas, goûter ou collation
- Conserver la nourriture (cuisson, congélation, emballage des aliments)

Tâches domestiques et entretien à l'intérieur

- Faire le ménage, faire la vaisselle, ranger
- Lavage, repassage, plier, faire de la couture, repriser, soin des chaussures

Tâches domestiques et entretien à l'extérieur

- Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens
- Réparation, peinture ou rénovation
- Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, pelleter la neige, tondre le gazon)

Autre travail non rémunéré relié au ménage

- Organiser, planifier, payer les comptes
- Défaire l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage et les boîtes en vue d'un déménagement
- Planter (récolter)/entretien, nettoyage des plates-bandes et/ou du potager, entretien des plantes intérieures
- Soins aux animaux (nourrir, promener, toiletter, jouer)

Soins aux enfants

- Soins à un enfant du ménage de moins de 15 ans ; Soins personnels, préparer pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, soins émotionnels
- Soins à un enfant du ménage de moins de 15 ans ; Accompagner à l'école, arrêt d'autobus, sports, activités, rencontre scolaire ou rendez-vous
- Soins à un adolescent du ménage de 15 à 17 ans ; Aide aux devoirs, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, soins personnels, préparation pour l'école, soins émotionnels
- Soins à un adolescent du ménage de 15 à 17 ans ; Accompagner à l'école, arrêt d'autobus, sports, activités, rencontre scolaire ou rendez-vous

Magasinage de biens et services

- Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)
- Magasiner pour des services (services juridiques, services comptables, entretien d'un véhicule)
- Rechercher des biens ou des services

Codes d'activités 1986 :

Travail rémunéré:

- Travail régulier
- Travail supplémentaire/recherche d'un emploi
- Attentes, retards au travail
- Temps de flottement (temps mort) avant et après le travail
- Autres activités liées au travail ne pouvant être codées

Préparation des repas

- Préparation des repas

Tâches domestiques et entretien à l'intérieur

- Nettoyage après les repas (vaisselle/rangement)
- Nettoyage à l'intérieur (époussetage/ménage)
- Lavage, repassage, plier
- Racommodage

Tâches domestiques et entretien à l'extérieur

- Nettoyage à l'extérieur (poubelles/ratissage)
- Réparations, entretien (maison)

Autre travail non rémunéré relié au ménage

- Jardinage, soins des animaux domestiques
- Autres activités ne pouvant être codées

Soins aux enfants

- Soins d'un bébé
- Soins d'un enfant
- Aide, enseignement, remontrances
- Parler, faire la lecture, discuter avec les enfants
- Jouer avec les enfants
- Soins médicaux-enfants

Magasinage de biens et services

- Achats courants (aliments, vêtements, essence)
- Achats de biens durables (voiture, ameublement)
- Services de soins personnels (coiffeur)
- Gouvernement et services financiers
- Soins médicaux et dentaires-adulte (extérieur de la maison)
- Autres services professionnels (avocat)
- Services de réparation (nettoyage, auto, télé)
- Attente, queue pour acheter
- Autres achats et services ne pouvant être codés

Référence

- BIANCHI, S. 2011. « Family Change and Time Allocation in American Families », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 638, p. 21 à 44.
- BIANCHI, S. M., M. A. MILKIE, L. C. SAYER et J. P. ROBINSON. 2000. « Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor », *Social Forces*, 79, p. 191 à 228.
- BITTMAN, M., P. ENGLAND, L. C. SAYER, N. FOLBRE et G. MATHESON. 2003. « When does gender trump money? Bargaining and time in household work », *American Journal of Sociology*, 109, p. 186 à 214.
- BRINES, J. 1994. « Economic dependency, gender and the division of labor at home », *American Journal of Sociology*, 100, p. 652 à 688.
- CLARK, Warren. 2007. « Transitions différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.
- COLTRANE, Scott. 2000. « Research on Household Labor: Modeling and Measuring the Social Embeddedness of Routine Family Work », *Journal of Marriage and Family*, 62, p. 1208 à 1233.
- COOKE, L.P. et J. BAXTER. 2010. « Families in international context: Comparing institutional effects across western societies », *Journal of Marriage and Family*, 72, p. 516 à 536.
- CRAIG, Lyn et Killian MULLAN. « Parenthood, Gender and Work-Family time in the United States, Australia, Italy, France, and Denmark », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 72, p. 1344 à 1361.
- GUBERNSKAYA, Z. 2010. « Changing attitudes toward marriage and children in six countries », *Sociological Perspectives*, 53, p. 179 à 200.
- HOOKE, J. 2010. « Gender Inequality in the Welfare State: Sex Segregation in Housework, 1965–2003 », *American Journal of Sociology*, vol. 115, p. 1480 à 1523.
- INGLEHART, R. et P. NORRIS. 2003. *Rising tide: Gender equality and cultural change around the world*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.
- MARSHALL, K. 2012. « Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2011. « Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer : Le travail non rémunéré à travers le monde », *Panorama de la société 2011 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris.
- RALEY, S., S. BIANCHI et W. WANG. 2012. « When Do Fathers Care? Mothers' Economic Contribution and Fathers' Involvement in Child Care », *American Journal of Sociology*, 117(5), p. 1422 à 1459.
- SULLIVAN, O. 2013. « What Do We Learn About Gender by Analyzing Housework Separately From Child Care? Some Considerations From Time-Use Evidence », *Journal of Family Theory and Review*, vol. 5, p. 72 à 84.
- TURCOTTE, M. 2010. « Le travail à domicile : une mise à jour », composante du produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*.
- TURCOTTE, M. 2011. « Se rendre au travail : résultats de l'Enquête sociale générale de 2010 », composante du produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*.
- YEUNG, W. J., J. SANDBERG, P. DAVIS-KEAN et S. HOFFERTH. 2001. « Children's Time with Fathers in Intact Families », *Journal of Marriage and Family*, 63, p. 136 à 154.

Tableau 1
Taux de participation et temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré, 1986 et 2015

	Taux de participation				Temps moyen (participants)			
	Hommes (réf.)		Femmes		Hommes (réf.)		Femmes	
	1986	2015	1986	2015	1986	2015	1986	2015
Total, parents d'enfants de 17 ans et moins	pourcentage				minutes			
Travail rémunéré et recherche d'emploi	69	64	36*	47*†	485	502	380*	430*†
Travail domestique non rémunéré, total	51	76†	93*	93*†	120	145†	203*	181*
Préparation des repas	29	59†	86*	81*†	41	67†	81*	90*†
Nettoyage, lavage et autres tâches ménagères	22	33†	83*	65*†	62	84†	128*	108*†
Travaux extérieur, réparations	18	19	5*	7*	163	167	95*	107* ^E
Autres tâches domestiques non rémunérées	10	18†	14*	29*†	65	64	57	62
Soins aux enfants	33	49†	66*	66*	95	113	120*	156*†
Achats et services	29	25	46*	36*†	109	86†	109	86†
Déplacements et transport (tous les modes)	87	88	81*	83*	84	95	74	91†

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† différence significative par rapport à l'estimation pour 1986 ($p < 0,05$)

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1986 et 2015.

Tableau 2
Temps consacré par les mères et par les pères aux tâches domestiques lors de la journée de référence, selon diverses caractéristiques individuelles, 2015

	A effectué des tâches domestiques		Durée moyenne de temps consacré aux tâches domestiques (participants)	
	Pères	Mères	Pères	Mères
	pourcentage		minutes	
Nombre d'heures de travail lors de la journée de référence				
Aucune heure (réf.)	87	95 [†]	225	231
Moins de 8 heures	75*	95 [†]	101*	139 ^{††}
8 heures ou plus	65*	86 ^{††}	77*	99 ^{††}
Âge du plus jeune enfant				
0 à 4 ans (réf.)	73	92 [†]	129	177 [†]
5 à 12 ans	75	93 [†]	154*	178 [†]
13 ans ou plus	81*	95 [†]	156	193 [†]
Lieu de naissance				
Canada (réf.)	77	94 [†]	152	174 [†]
Reste du monde	73	94 [†]	136	199 ^{††}
Région de naissance (Canada)				
Provinces atlantiques	76	92 [†]	136	148*
Québec	79	94 [†]	160	162
Ontario (réf.)	77	92 [†]	159	183
Prairies	77	96 [†]	138	184 [†]
Colombie-Britannique	78	95 [†]	134	175
Région de résidence				
Provinces atlantiques	72	91 [†]	137	164 ^{††}
Québec	79	94 [†]	153	159*
Ontario (réf.)	76	94 [†]	144	191 [†]
Prairies	71	92 [†]	143	195 [†]
Colombie-Britannique	79	95 [†]	139	177
Plus haut niveau de scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)	71	96 [†]	133	198 [†]
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	81*	93 [†]	156	187 [†]
Diplôme universitaire	73	92 [†]	144	169 [†]
Horaire de travail				
Employé, horaire normal (réf.)	78	92 [†]	145	165 [†]
Employé, horaire non traditionnel	73	94 [†]	162	167
Travailleur autonome ou travailleur familial non rémunéré	70*	95 [†]	120	174 [†]
Distance entre le domicile et le lieu de travail				
moins de 10 km (réf.)	76	93 [†]	157	170
10 à 24 km	78	95 [†]	135	153
25 km ou plus	79	91 [†]	151	181

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] différence significative par rapport à l'estimation pour les pères ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2015.

Tableau 3
Temps consacré par les mères et les pères aux soins aux enfants comme activité principale lors de la journée de référence, selon des caractéristiques individuelles, 2015

	A fourni de l'aide ou des soins aux enfants		Durée moyenne de temps consacré aux soins aux enfants (participants)	
	Pères	Mères	Pères	Mères
	pourcentage		minutes	
Nombre d'heures de travail lors de la journée de référence				
Aucune heure (réf.)	50	70 [†]	136	191 [†]
Moins de 8 heures	58	64	113*	125*
8 heures ou plus	44	60 ^{††}	87*	92*
Âge du plus jeune enfant				
0 à 4 ans (réf.)	72	90 [†]	132	194 [†]
5 à 12 ans	51*	68 ^{††}	89*	118 ^{††}
13 ans ou plus	10 ^{E*}	24 ^{††}	66 ^{E*}	76*
Lieu de naissance				
Canada (réf.)	51	69 [†]	112	152 [†]
Reste du monde	47	61 ^{††}	113	160 [†]
Région de naissance (Canada)				
Provinces atlantiques	50	62 [†]	121	142
Québec	52	73 [†]	110	141 [†]
Ontario (réf.)	50	65 [†]	111	171 [†]
Prairies	47	73 [†]	107	159 [†]
Colombie-Britannique	62	73	140	115*
Région de résidence				
Provinces atlantiques	53	59	111	152 [†]
Québec	49	72 ^{††}	104	138 ^{††}
Ontario (réf.)	48	61 [†]	119	168 [†]
Prairies	48	72 ^{††}	105	172 [†]
Colombie-Britannique	56	66	123	119*
Plus haut niveau de scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)	43	60 [†]	110	159 [†]
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	49	65 [†]	107	156 [†]
Diplôme universitaire	53*	71 ^{††}	118	152 [†]
Horaire de travail				
Employé, horaire normal (réf.)	52	68 [†]	103	143 [†]
Employé, horaire non traditionnel	49	55*	125	124
Travailleur autonome ou travailleur familial non rémunéré	40*	60 [†]	120	150
Distance entre le domicile et le lieu de travail				
moins de 10 km (réf.)	51	60	107	140 [†]
10 à 24 km	55	67 [†]	106	142 [†]
25 km ou plus	47	70 ^{††}	112	136

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

[†] différence significative par rapport à l'estimation pour les pères ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2015.